

Il y a cependant quelques fleurs qui affectent des couleurs plus durables : la corolle de certaines espèces de véroniques et de campanules est toujours bleue ; celle des épervières toujours jaune ; celle des stellaires toujours blanche, etc. En général, la corolle ne se colore qu'à la lumière ; mais on assure qu'il y a des espèces où cette coloration s'opère même à l'obscurité.

Les formes de la corolle ne sont ni moins variées, ni moins riches que ses couleurs. Composée de plusieurs pièces dans l'œillet, la giroflée, etc., elle n'en présente qu'une dans le liseron, le lilas, le jasmin, etc. : tantôt elle est d'une régularité et d'une symétrie admirables ; c'est une rosette, un disque rayonnant, une étoile, une coupe antique, une roue traversée par son essieu, un vase, une cloche, un entonnoir, un tube ; tantôt elle se présente sous des formes singulières et inattendues ; elle prend l'aspect d'un papillon, d'un cornet bizarrement contourné, d'une gueule, d'un masque, d'une trompe d'éléphant, d'un casque, d'un strophée, etc. C'est encore de cette belle partie de la plante que s'exhalent en plus grande quantité des odeurs quelquefois repoussantes et même nuisibles, mais plus souvent douces et suaves.

Les mêmes auteurs qui jugent que le calice n'est qu'un prolongement de l'écorce, regardent la corolle comme un prolongement du liber. La base, ou pour me servir de l'expression technique, l'onglet du pétale présente à l'anatomiste un faisceau de petits tubes et de trachées, environné de tissu cellulaire. Ce faisceau, très prolongé dans l'œillet, très court dans la rose, la renoncule, etc., s'épanouit en une multitude de petits faisceaux réunis par de fréquentes anastomoses. Ce plexus, dont les mailles sont fermées par le tissu cellulaire, dessine le contour et les dimensions de la lame du pétale, comme les nervures dans la feuille : mais les mailles du pétale sont plus régulières ; au voisinage de l'onglet, elles sont très allongées ; vers le limbe, c'est-à-dire vers le contour supérieur, elles sont plus courtes et beaucoup plus larges. A travers l'épiderme, on aperçoit quelquefois, même à l'œil nu, l'entrelacement des tubes, quand les pétales sont colorés. Ces tubes forment dans la rose des traits d'un rouge plus vif que le tissu cellulaire qui remplit les mailles. Cette intensité de couleur est produite par des sucs plus élaborés. Dans le liseron, les sucs sont blancs, et lors-

qu'on déchire la corolle, ils paraissent à l'orifice des tubes comme de petites gouttes de lait. L'épiderme de la corolle n'a point de pores allongés, mais quelquefois les parois des cellules dont il est composé se développent sous la forme de petits poils, ou de petits mamelons plus ou moins longs, tantôt fermés, tantôt ouverts à leur extrémité, et qui donnent, dans plusieurs plantes, passage à des sucs visqueux : c'est la dilatation de l'épiderme en une multitude de mamelons extrêmement fins et serrés les uns contre les autres, qui forme le velours des pétales de la pensée.

Les sucs que distille la corolle sont les liquueurs que Linnée appelle le *nectar des fleurs*. Ils sont souvent adorants et sucrés ; ils s'amassent dans le fond de tubes, de fossettes ou de cornets particuliers, auxquels Linnée donne le nom de *nectaires*. L'abeille et le papillon, arrêtés sur la fleur et cachés à moitié dans son sein, pompent avec leurs trompes délicates, ces liquueurs dont ils font leur nourriture. Linnée désigne aussi comme nectaires des parties qui n'ont aucun rapport avec les cavités dont je viens de parler, et que la plupart des botanistes nomment aujourd'hui des appendices, des glandes, des écailles, des éperons, etc.

Lorsqu'une plante a deux enveloppes florales, ce qui n'a communément lieu que dans les dicotylédones, l'extérieur est visiblement continu avec l'écorce, et prend le nom de *calice* ; l'intérieur est continu avec le tissu tubulaire, et prend le nom de *corolle*. Mais quand il n'y a qu'une enveloppe florale, comment la qualifier ? Cette enveloppe unique est pour Linnée, tantôt un calice, tantôt une corolle, selon qu'elle est plus ou moins verte, plus ou moins colorée : il dit souvent, dans ses descriptions, *cette enveloppe est une corolle, ou si vous le voulez, un calice*. Mais il faut désigner l'enveloppe quelconque d'une fleur par un nom générique, et c'est que j'ai fait en lui donnant le nom de *périclanthe*. Le périclanthe est simple ou double : double, il est composé du calice et de la corolle ; simple, il est tantôt calicinal, tantôt pétaloïde, tantôt l'un et l'autre à la fois.

Les dix filets, dont cinq naissent entre les pétales de l'œillet, et cinq à la base de ces mêmes pétales, et dont le sommet est terminé par un petit corps jaune, sont les *étamines*, ou les parties mâles du végétal. Il est des fleurs qui ne contiennent que l'organe femelle, et qui par conséquent n'ont pas d'étamines ;